L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 23 OCTOBRE 1872. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 23 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, à la salle d'encan, 47 rue des Magasins—Porcelaine de Chine, fantaisie.

Par Stern Bros, au No [illegible] de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 35 de la rue de Chartres,—Marchandises sèches, lingerie et "notions" ; marchandises avariées.

Articles de fantaisie et de Chine.—L'attention des acheteurs est appelée sur la vente à l'encan annoncée par D. E. Morphy, pour aujourd'hui.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

SPECTACLES.

Mercredi, 23 octobre 1872.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—The Witches of New York, les Sorcières de New-York.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—The Merrymen, ou Les Beaux Jours de Robin Hood, par les sœurs Zavistowski.

LISTE DE PAROISSE DE LA FUSION.

Administration de la Ville.

Maire—L. A. WILTZ.

ADMINISTRATEURS.

Comptes Publics—JOHN CALHOUN.
Finances—LOUIS SCHNEIDER.
Police—ROBERT BREWSTER.
Assessements—H. F. STURKEN.
Commerce—B. M. TURNBULL.
Water Works—CHAS. FITZENREITER.
Améliorations—N. E. BAILEY.

JUDICIAIRES.

Avocat de District—E. J. ELLIS.
Shérif Cour Criminelle—J. W. PATTON.
Shérif Cours Civiles—W. P. HARPER.

JUGES.	GREFFIERS.
1. EDMUND ABELL.	JOHN FITZPATRICK.
2. A. J. VILLERE.	LEONCE ROUNY.
3. F. A. MONROE.	K. T. MANNING.
4. J. M. BONNER.	A. T. STEWART.
5. E. N. CULLOM.	THOMAS DUFFY.
6. A. SAUCIER.	J. J. O'BRIEN.
7. T. W. COLLENS.	M. H. MARKS.
8. W. A. ELMORE.	C. CAVANAC.

Coroner des Premier, Quatrième, Cinquième et Sixième Districts—J. N. FOLWELL.

Deuxième et Troisième Districts. — JOHN GRAYER.

JUSTICES DE PAIX.

JUGES.	CONSTABLES.
1. WM. T. HUSTON,	JNO. HURLEY,
2. S. JAMISON, JR.,	JNO. McCORMICK,
3. JNO. LARESCHE,	WM. EGAN,
4. JNO. CAIN,	ED. CURLEY,
5. C. L. SWEET,	S. VALETTE,
6. JNO. DALY,	WM. FOLEY,
7. H. VON WALTHEN,	C. C. PIPER.

LEGISLATURE.

SENATEURS.

1er DISTRICT—EDWARD BOOTH.
2me " ALBERT VOORHIES.
3me " A. J. LEWIS.
4me " B. F. JONAS.

REPRESENTANTS.

District.
1. JAMES TIMONY.
2. JOS. A. SHAKSPEARE, J. A. RICE, J. J. PINNEY.
3. M. P. SCANLAN, H. McCLOSKEY, E. H. McCALEB, W. H. MOON.
4. T. BAILLY-BLANCHARD, Jr., JOHN FREDERICKS.
5. V. O. KING, FERGUS FUSELIER.
6. ANATOLE A. KER.
7. M. DEITRICH, PETER SCHWAAGER.
8. JNO. DELANAY.
9. W. C. RAYMOND, W. STEVEN.
10 et 11. H. E. UPTON, LEYBROOK, CHAS. KUMMEL.
12, 13 et 17. E. L. BOWER, THEO FORSTALL.
16. JEROME HANLEY. 19 oct

Adresse au Peuple.

Concitoyens, — Depuis plusieurs mois vous avez été tenus dans un état d'anxiété pénible au sujet de l'arrangement de vos listes de candidats paroissiale et législative d'une manière qui donnât une garantie de succès dans l'élection qui est proche, et qui présentât à notre communauté abattue l'aurore d'une nouvelle prospérité propre à ramener au moins le contentement dans nos foyers.

Nous venons à vous aujourd'hui avec le fruit d'un dernier effort pour la réconciliation de tous les éléments opposés, de tout ce qui constitue la masse conservatrice du peuple et s'en rapproche, et vous demander de l'accepter comme devant être, nous le croyons sincèrement, le levier qui nous délivrera de nos embarras.

La "Liste de Fusion de Paroisse" est, en grande partie l'œuvre, comme vous le verrez par les comptes-rendus publiés, d'une conférence des partis libéral, démocrate et réformiste ou du peuple et même, après que le comité représentant le parti libéral se fut retiré de la conférence, en se référant à la liste fractionelle mise en avant par la dernière Convention de paroisse libérale, on verra que nous avons conservé ceux de ses candidats que nous avons cru pouvoir être appuyés par vous.

Une conférence laborieuse, dont le résultat a été la liste que nous vous présentons, a été sollicitée du Comité Exécutif de la Réforme, en raison de ce que la Communauté avait été mécontente des résultats des longs travaux de la dernière Convention de Paroisse du parti démocrate et de celle du parti libéral. Dans cette conférence, nous nous sommes inspirés, de part et d'autre, du plus sincère esprit de conciliation et de sacrifice réciproque, mettant de côté toute considération de personne ou de parti, et tout préjugé, nous n'avons eu en vue que le bien public, pour tous les partis et tous les citoyens.

Ayant conscience de l'imperfection inhérente à la nature humaine, nous ne sommes pas entrés en conférence avec la pensée que nous présenterions une liste à laquelle nulle objection ne put être faite; et nous en sortons avec la confiance que vous mettrez ce qu'elle peut avoir d'incomplet au compte de cet attribut naturel de l'homme.

Les citoyens dont les noms se trouvent sur cette liste de candidatures, sont, pour la plupart, très favorablement connus, les autres jouissent également d'une bonne réputation, mais ne sont pas aussi bien connus. Tous, nous en sommes persuadés, rempliront la mission que vous leur assignerez, avec la détermination sincère de prouver qu'ils sont dignes de vos humbles recommandations, et d'être les fidèles et zélés serviteurs de tout le peuple. Nous croyons que cette liste est, dans son ensemble, la meilleure qui ait été présentée à notre population depuis de longues années.

ARCH. MITCHELL,
Pour le Comité Exécutif Démocratique de Paroisse.
B. R. FOREMAN.
D. WARREN BRICKELL,
Pour le Comité Exécutif de paroisse du parti de la Réforme.

Les Candidatures de Paroisse.

Nous en sommes arrivés, à la Nouvelle-Orléans, à un état de choses semblable à celui qui a provoqué, dans la plupart des grandes villes, une réaction populaire contre les conventions primaires et leurs abus. Cette réaction salutaire a triomphé ailleurs et nous croyons sincèrement qu'elle triomphera également ici.

Il y a quarante mille électeurs enregistrés dans cette ville, et ces quarante mille citoyens ne peuvent consentir à aller ratifier docilement au scrutin des choix qui sont le résultat de cabales, organisées par cent ou deux cents candidats, d'intrigues et de marchés dans lesquels les questions de personnes sont tout, tandis que les questions de principes et l'intérêt général n'y entrent pas en ligne de compte. Si disposée que soit la masse des électeurs conservateurs à faire des sacrifices dans l'intérêt de l'union, elle ne peut pas faire abnégation complète de sa dignité, de ses intérêts, de ses droits en enregistrant simplement les volontés des coteries qui présentent des candidatures, car, en agissant ainsi, elle s'exposerait à souffrir éternellement de l'exploitation et de l'oppression dont elle se plaint.

Nous avons assez interrogé l'opinion publique pour savoir que le jour de cette soumission servile est passé et nous avons eu la preuve dans le tollé général d'indignation qu'a soulevé dans la population la liste présentée comme la liste de fusion de la Convention démocratique, et de la Convention libérale. La réprobation a été si universelle que les comités de paroisse ont compris qu'ils devaient réviser cette liste sous peine de la voir échouer misérablement.

Les deux Conventions avaient procédé à la formation de cette liste sans vouloir conférer avec le comité de la réforme. Les comités de paroisse ont, au contraire, invité le comité réformiste à délibérer avec eux pour faire une liste de fusion. Les libéraux se sont retirés de cette conférence parce qu'on n'a pas voulu accepter un de leurs candidats, M. Burke, qu'ils tenaient à imposer comme administrateur des améliorations ; ils étaient d'accord sur le reste de la liste et, à cause de ce seul candidat, ils ont rompu les négociations et ils ont formé une liste distincte de candidatures.

Les démocrates et les réformistes, restés en conférence, ont adopté la liste de fusion que nous avons publiée depuis dimanche et que nous reproduisons en tête de nos colonnes, après ratification de cette liste par les deux comités de paroisse, ainsi qu'il résulte de l'adresse qui précède, signée des deux présidents.

Par suite de manœuvres restées encore inexpliquées, mais dont il est facile de comprendre le but et le caractère, une majorité des membres du comité démocratique de paroisse a cru devoir revenir sur sa ratification de la liste de fusion ; et rompant complètement avec le comité de la réforme, elle a renoué des négociations avec le comité libéral et ces négociations viennent d'aboutir............ à l'adoption de la liste de candidatures adoptée précédemment par les conventions de ces deux partis, de cette liste si vivement répudiée par le sentiment populaire. Ils n'ont fait qu'y changer deux noms, ce qui n'améliore nullement l'ensemble ni les détails. Comme corollaire à ce replâtrage, le comité du parti républicain indépendant a adopté une liste qui est évidemment composée dans l'intérêt du parti libéral.

Telle est la situation. La scission est un fait aujourd'hui accompli.

Nous sommes en présence de deux listes : l'une est une liste de fusion qui a été composée avec le concours des comités des trois partis, démocrate, réformiste et libéral, qui comprend des candidats des trois partis et que la population était disposée à accepter dès le premier jour où elle a été connue. L'autre est une liste déjà répudiée par l'opinion publique et que l'on représente de nouveau comme une liste de fusion démocratico-libérale.

Entre ces deux listes nous n'hésitons pas à déclarer notre préférence pour la première. Elle est loin d'être parfaite, nous l'avouons, mais dans son ensemble elle est bien supérieure à la seconde, surtout pour les candidatures les plus importantes au point de vue de l'intérêt public.

Que quelques centaines de citoyens notables donnent leur adhésion à cette liste que les Clubs indépendants la ratifient, et elle deviendra en quelques jours la véritable liste du peuple, la liste de tous ceux qui veulent des réformes, la réduction des impôts et une administration municipale honnête et économique.

Revue des Journaux.

Sous le titre "Notre Devoir" le *Picayune* donne quelques bons conseils aux citoyens. Il leur dit de ne pas perpétuer l'oppression dont ils souffrent par leurs divisions ou leur indifférence, de faire preuve d'abnégation et de ne songer qu'au pays pour sauver la ville et la Louisiane et pour redevenir libres.

Le même journal fait remarquer qu'au moment où l'Angleterre adopte le système du vote par scrutin, la presse américaine commence à agiter la question de l'abolition du scrutin, à cause des fraudes nombreuses auxquelles il donne lieu. Il est certain que tous les systèmes peuvent se prêter à des fraudes, du moment où il y a des gens prêts à corrompre et d'autres disposés à se laisser corrompre. Notre confrère déplore l'abstention des électeurs les plus respectables dont le vote pourrait faire pencher la balance du bon côté. Comment utiliser cet élément électoral, c'est là, dit-il, un des problèmes de la solution desquels dépend le sort de nos institutions républicaines.

Le *Picayune* contient plusieurs communications intéressantes sur la politique du jour, une entr'autres de notre énergique concitoyen, Hugh McCloskey, dirigée contre la candidature de M. E. A. Burke, en faveur de laquelle existe, dit-il, une coalition très forte, soutenue par une somme d'argent illimitée, ce qui ne veut rien dire de bon pour les contribuables.

Une autre communication fait remarquer que la candidature de M. Burke est le seul obstacle à une entente parfaite entre les réformistes, les démocrates et les libéraux. Si M. Burke est un patriote, pourquoi ne retire-t-il pas sa candidature dans l'intérêt de la fusion?

Le *Times* doit avoir un intérêt tout particulier à soutenir cette candidature de M. Burke, car il revient sur ce sujet avec une ténacité qui a lieu de nous surprendre. Il assure que les comités du parti libéral et du parti démocrate se sont de nouveau entendus en laissant de côté les réformistes. Tant pis, car les trois-quarts des démocrates ne soutiendront pas une liste de coterie.

Le *Times* insiste de nouveau pour qu'on prépare un plan et un programme des réformes à accomplir. L'élection a lieu dans douze jours ; le *Times* ne peut-il attendre jusque-là. Si nos candidats sont élus, ils auront le temps, du 5 novembre au 1er janvier, de travailler au programme des réformes à présenter à la législature. Il est des points sur lesquels tout le monde est d'accord ; il ne s'agira plus que de s'entendre sur les autres.

Le *Republican* renouvelle ses plaintes sur les mauvaises nominations faites par la Convention radicale de la paroisse d'Orléans. Il réitère ses conseils à la Convention et il va jusqu'à admettre la possibilité que le vote de la ville soit nécessaire pour assurer l'Etat à Grant et à Kellogg. Or, comme le vote de la ville est plus que douteux pour les radicaux, la conclusion est facile à tirer.

Le *National Republican* magnifie les désordres qui ont eu lieu à Macon, en Georgie, le jour de l'élection ; et il prétend que les gens de couleur sont prêts à émigrer en masse de cet Etat, ce qui est loin d'être exact. Il y aura peut-être une demi-douzaine d'agitateurs politiques radicaux qui, ne trouvant plus à vivre de leur profession de politiciens, et ne voulant plus travailler de leurs mains, iront porter ailleurs leurs dangereux talents, mais les gens de couleur tranquilles et qui travaillent resteront dans le pays bien certains de n'avoir rien à craindre.

L'ENREGISTREMENT.

L'enregistrement des votants prend fin samedi prochain. Il ne reste donc plus que trois jours à ceux qui ont jusqu'ici négligé de se faire enregistrer, pour remplir cette formalité sans laquelle ils ne seront pas admis à participer au scrutin du 4 novembre, scrutin qui doit décider de la destinée de la Louisiane. Manquer à ses devoirs civiques dans les circonstances actuelles serait déserter devant l'ennemi et trahir ses concitoyens, et nous aimons à croire que bien peu de citoyens s'exposeront à mériter ce reproche.

VARIETIES HALL.—C'est avec plaisir que nous annonçons au public la réouverture de l'établissement si favorablement connu sous le nom de *Varieties Hall*. Le propriétaire, M. J. Claude, après avoir fait de grandes réparations à son salon, a ajouté notablement à son stock. Les manières affables de M. Claude, jointes à l'excellent service de sa maison, ont suffi à lui assurer une légitime popularité. M. Claude, reconnaissant du généreux patronage qui lui a été accordé, se fera un vrai plaisir de mettre dès demain, à la disposition du public, des liqueurs de première qualité et un lunch chaud qu'il servira tous les jours, de onze heures à une heure. Il n'a, on le voit, rien épargné pour assurer le succès de son entreprise.

☞ De tous les amers qui se débitent dans le monde nous n'en connaissons pas de meilleurs, c'est-à-dire de plus bienfaisants que les HOME STOMACH BITTERS qui ont obtenu dans ces derniers temps un succès si considérable. Ils possèdent des vertus médicales dont l'effet a été parfaitement reconnu et constaté, et quant à leur composition ont peut la soumettre à l'examen de qui que ce soit et nous pouvons dire avec assurance que l'analyse la plus sévère n'y trouvera aucune combinaison qui ne soit approuvée par les médecins les plus savants et les plus habiles.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La maison théâtrale a été brillamment inaugurée aux Variétés, et les charmantes sœurs Zavistowski ont eu, hier soir, un succès bien mérité. La pièce de Robin Hood est une nouveauté qui n'avait pas encore été représentée à la Nouvelle-Orléans. C'est une sorte de comédie burlesque dans le genre des opérettes d'Offenbach. Les costumes sont splendides et les scènes très variées. La troupe est composée d'artistes d'un certain talent réel, mais les trois sœurs Zavistowski sont les étoiles qui éclipsent tout et qui laissent tout dans l'ombre.

Dans le premier acte, mesdemoiselles Alice et Emeline Zavistowski ont été vivement applaudies dans la danse cubaine appelée "la Paloma", qu'elles ont exécutée avec beaucoup de grâce et un naturel qui indique une connaissance profonde de l'art chorégraphique. Elles ont été rappelées avec enthousiasme, et une véritable pluie de fleurs est venue saluer leur rentrée en scène.

La pièce de Robin Hood sera représentée pendant quelques soirées encore, et nous engageons nos lecteurs à ne pas perdre une si bonne occasion de se divertir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce théâtre populaire est toujours bien garni et compte de nombreux habitués. La troupe de M. Aiken se fait applaudir chaque soir. On continuera à jouer les "Witches of New-York" pendant toute la semaine.

L'UNION FRANÇAISE.

On trouvera à la quatrième page du journal la charte de l'UNION FRANÇAISE

☞ Un assortiment complet des fusils à feu central du célèbre Cooper vient d'être reçu d'Angleterre par M. F. Charleville, No. 55, rue St. Charles. Leur valeur réelle est de $30 à $40. Il invite ses amis, le public et les détaillants de notre ville, à venir examiner ses prix, qui sont fixes. Il est inutile de rappeler que M. Charleville a remporté le premier prix à notre dernière Foire d'Etat pour le plus bel assortiment d'armes à feu de tout genre. On trouvera aussi chez lui de la poudre dont il est le seul agent—le LOUISIANA DUCKING AND RIFLE POWDER — la plus forte et la plus propre qui existe. Il la vend à $3 00, $5 50 et $10 pour 6¼, 12 1/2 et 25 livres, en barillets en métal. Les cartouches toutes chargées ou à ordre se vendent à $2 50 par cent, prix de Liverpool.

MEUBLES! MEUBLES! — Il ne s'agit pas d'être dans ses meubles, il faut aussi que ces meubles aient un cachet d'élégance et ajoutent au confort de la maison. Ceux de J. B. Hubbard, marchand, au coin des rues Remparts et Perdido, répondent à cette double condition. Achetez donc vos meubles chez Hubbard.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le coroner Creagh a commencé l'instruction du meurtre commis sur la personne du capitaine Barnes. Ce magistrat a entendu un grand nombre de témoins; mais les dépositions sont à tel point confuses et contradictoires qu'il est impossible, jusqu'à présent, de démêler la vérité. L'un des témoins prétend que le capitaine Barnes a été l'agresseur, et qu'il a frappé au visage un individu que l'on croit être l'un des principaux meneurs de la grève.

Nous n'avons pas pour mission de faire des instructions judiciaires ; mais il est à remarquer que dans la généralité des affaires, où il y a mort d'homme, on trouve toujours des témoins pour déclarer que la victime a été l'agresseur. Ceux qui tuent sont d'ordinaire, en *self defense*. Le mort est toujours coupable. Ce système qui tend à se généraliser, est fort commode pour les assassins.

Mais, il serait grand temps que la justice se papât de raisons meilleures. La conscience publique a été trop profondément émue par le meurtre du capitaine Barnes ; et nous ne saurions trop insister pour que nos magistrats mettent toute leur énergie dans la recherche des auteurs de ce crime, l'un des plus lâches et des plus infâmes que nous sachions.

D'après le dernier rapport adressé, à neuf heures trois quarts du soir, au surintendant Badger par le capitaine Schreiber, tout était calme sur la Levée.

Le capitaine du steamboat *John Folk*, arrivé dans l'après-midi, a dû se résoudre à donner aux portefaix 40 cents par heure, n'en trouvant pas qui voulussent travailler au-dessous de ce prix.

Certain quartier de la Nlle-Orléans est en passe de devenir une succursale de l'Empire du Milieu. Les sujets du haut et puissant empereur Fioh-Tou-Kan, qui sont venus s'établir parmi nous, l'ont adopté pour résidence. Ils ont tout à fait l'air de s'y trouver chez eux.

C'est ainsi que, rue Royale, rue Toulouse rue de Chartres, et place Jackson, on coudoie à tout instant du jour des chinois jeunes et vieux, à la queue tombant aux talons, tous parfaitement chinois, c'est à dire très laids. Ces gens-là sont ici comme en Chine ; ils vont et viennent, vaquent à leurs affaires, vendent et achètent, parlent, gesticulent et se disputent entre eux à l'occasion, tout comme ils feraient dans un faubourg de Nankin ou de Hong-Kong.

En résumé, ils n'ont pas tort ; et il faut croire qu'ils ne regrettent pas le pays où fleurissent la cangue et le pal, où la police des mandarins chasse le bétail populaire à coups de fouet, etc., etc.

Mais, il faut le reconnaître, ces gens maingres et chétifs, et si chinois en un mot, vendent des laques et des ivoires qui valent bien la peine qu'on s'arrête pour les regarder, devant les vitrines de leurs magasins. C'est un bon point à leur crédit.

Bref, ces braves gens ont pris droit de cité parmi nous, et font partie de la communauté. Ils vont jusqu'à se passer la fantaisie de plaider ; et tout récemment ils ont converti la Première Cour de District en un tribunal chinois. Quant à l'auditoire s'entend.

MM. Fou-Ley & Cie, à Pékin, paraît-il, on prononce Ah-Heng—ont cherché à M. E. L. Thayer une querelle chinoise. La cour les a déboutés bel et bien. Mais elle n'eut pas donné pour beaucoup le plaisir de voir de Chinois à sa barre, sur la sellette des témoins, et dans le prétoire, de les entendre s'exprimer dans la langue des quatre cent mille mots, se disputer, s'invectiver, et même briser des assiettes en porcelaine, ce qui paraît être une coutume chinoise, et le dernier mot de la preuve en matière judiciaire. Les assiettes ont joué un grand rôle dans les débats de l'affaire.

Ne comprenant pas exactement ce que cela voulait dire, nous avons interrogé un Chinois, notre voisin dans le prétoire : Monsieur, nous a-t-il répondu, en Chine, voilà notre manière de vérifier la bonté d'une cause. Quand deux parties se présentent devant le juge, elles ont soin de se munir d'une douzaine ou deux d'assiettes en porcelaine [illegible] de l'affaire. L'échange se fait en présence du magistrat, et chacun des intéressés prend les assiettes de son adversaire. Celui dont les assiettes sont les plus solides, est réputé avoir droit de son côté. De prime abord, ce système peut vous paraître étrange ; mais en y réfléchissant bien vous reconnaîtrez qu'il a du bon.

Pour nous, nous le jugeons excellent. Suivez bien mon raisonnement : Confucius est tout ; quand il permet que les assiettes se brisent, c'est que leur propriétaire a tort et vice versa. Avec les assiettes, pas de jurés corrompus, de juge partial, d'avocat qui fausse la vérité. Les assiettes se brisent ou ne se brisent pas, résistent ou non, tout est là. Et voilà pourquoi notre système judiciaire est le meilleur du monde.

A ce raisonnement plein de sens et de justesse, il n'y avait rien à répondre. C'est ce que dût se dire notre Chinois, nous quittant d'un air satisfait pour aller prendre place sur la sellette des témoins.

Les assiettes ont décidé l'affaire, et d'ailleurs, pour terminer sérieusement cet article, disons que M. Thayer n'a pas eu la [illegible]

[illegible] été recruté parmi les Louisianais [illegible]

Kelly, dentiste, et le dernier [illegible] de l'Etat [illegible] les [illegible] trois gros [illegible] de la [illegible] on 40,000 [illegible] mille citoyens qui se sont [illegible] rant [illegible] dernière fois.

Le comité du parti de la réforme maintient sa liste de candidatures, dite liste de fusion de paroisse. Le comité du parti démocratique et du [illegible] maintiennent la liste arrêtée de concert par les dernières Conventions, en introduisant les modifications suivantes :

Administrateur des finances : George G. Garner, au lieu de J. B. Walton.

Administrateur des comptes publics : John Calhoun, au lieu de Frank Wheaton.

On peut dire, sans forcer l'expression, que les listes de candidatures pleuvent. Le parti des *Républicains Indépendants* a aussi la sienne. Certains candidats de la liste démocratico-libérale y figurent à côté de républicains tels que MM. Dibble et Sauvinet.

Le gouverneur Warmoth, récemment arrivé dans la capitale de l'Etat, a passé, hier, la soirée au Théâtre des Variétés. En style de *Moniteur* officiel, nous pourrions dire que : "Son Excellence a paru s'intéresser vivement à la représentation de *Robin Hood*, par les Zavistowski, et qu'elle a daigné donner, à plusieurs reprises, le signal des applaudissements."

Nous apprenons que la Société de l'Union Espagnole se propose de faire, le jour de la Toussaint, au cimetière St-Louis, une quête au profit des orphelins du Troisième District.

Deux bandits, fort connus, appartenant à la haute pègre, James White et J. H. Donovan, ont été arrêtés hier soir à huit heures, *flagrante delicto*. Ils étaient parvenus à s'introduire dans le Boston Warehouse, rue Lafayette, entre les rues du Camp et Magasins, en faisant un trou à la toiture, lorsque le gardien de l'entrepôt, J. Vancourt, a entendu du bruit et s'est empressé de donner l'alarme. Le caporal Kennedy et l'officier Harrison qui se trouvaient dans les environs sont accourus au premier signal, et ont réussi à couper la retraite aux deux bandits, au moment où ceux-ci essayaient de prendre la fuite par une fenêtre latérale.

White et Donovan ont été écroués à la station du premier precinct.

Une fille de quinze ans, nommée Ann Conners, servante, chez le capt. Boyd, rue Esplanade, 272, a donné le jour à un enfant du sexe féminin. La malheureuse a jeté son enfant dans les fosses, mais comme la pauvre créature était parfaitement vivante, ses cris ont attiré l'attention, et l'officier de police Fonvergne ayant été prévenu, a pu retirer l'enfant des fosses avant qu'il ne fût mort.

La mère—peut-on lui donner ce nom?—et l'enfant ont été transportés à l'hopital de Charité.

Un habitant de Selma, Alabama, M. A. D. Breazeale, vient d'inventer une composition qui détruit les diptères du genre cousin, vulgairement connus sous le nom de moustiques; et il a pris un brevet d'invention. Cette nouvelle, transmise hier soir par le télégraphe, a causé une sensation profonde parmi notre population d'origine moustiquaire. Les politiciens, qui sont à l'affût de tout ce qui peut donner cause à leur activité, ont immédiatement organisé un mass meeting d'indignation. Des personnes qui se disent bien informées, prétendent voir dans toute cette affaire une manœuvre électorale.

Un rapport hebdomadaire du Bureau de Santé constate que le nombre des décès, pendant la semaine dernière, a été de 121, dont 10 cas de fièvre jaune.

Le docteur Drew, ayant constaté une amélioration sensible dans l'état du juge Montamat, M. Donnelly a été mis en liberté sous caution.

De confrère à confrère : Le prote de l'*Abeille* se fait un devoir de rétablir l'orthographe légèrement altérée dans notre précédent numéro, du nom du colonel Stith, prote du *Picayune*.

CONVENTION DE PAROISSE DU PARTI REPUBLICAIN—Séance du 22 octobre 1872.—La Convention se hâte lentement. Elle prend son temps.

Elle a fait dans cette séance les nominations suivantes :

Avocat de District—F. G. Chamberlain. Juges,—1ère Cour de District, F. G. Hunt; 2ème Cour de District, S. Belden; 3ème Cour de District, E. Meunier; 4ème Cour de District, B. L. Lynch; 5ème Cour de District, J. W. Gurley; 6ème Cour de District, Alfred Shaw; 7ème Cour de District, S. R. Walker; 8ème Cour de District, H. C. Dibble.

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Flanders. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

M. Lewis présente son rapport de la session qui est adopté.—Il demande que le maire soit autorisé à contracter pour l'éclairage à l'huile de pétrole de certaines parties de la ville pendant deux ans avec M. J. L. W. White, qui propose de se charger pour la somme de $37 95 par lampe, ce qui est, assure l'administrateur de police, une réduction de $7 05 par lampe sur le prix actuel, qui est de $34 05.

Ayant été interrogé au sujet du nombre de lampes nécessaires pour l'éclairage, M. Lewis dit qu'il en faut à peu près 1400. Sur motion, la proposition de M. Lewis est renvoyée à la prochaine séance du Conseil.

M. Cockrem dit que plusieurs marchands du premier et du second districts se plaignent que le train du chemin de fer de la Nlle-Orléans, Mobile et Texas passe avec une vitesse trop considérable sur la levée et met en danger la vie des habitants de ce quartier.

Sur motion, la plainte est référée à l'administrateur de police, qui déclare avoir déjà écrit à ce sujet au surintendant du chemin.

M. Walton demande que le Conseil soit autorisé à émettre de nouveaux certificats en faveur de l'entrepreneur qui s'est chargé d'entretenir et de réparer les "warves" de la ville, et à payer un acompte à Michael Corvin pour des réparations à la troisième et quatrième section, la somme de $30,000.

Le rapport de M. Walton est approuvé. M. Delassize dit qu'il n'a reçu jusqu'à présent qu'une seule offre pour les réparations à faire à l'aile de l'Asile des Fous et que cette offre est au-dessous de la limite du prix fixé, qui est $4000.

L'administrateur des édifices publics dit qu'on lui a fait savoir que le propriétaire du bureau des Waterworks demandait un loyer de $1500 pour l'année prochaine, au lieu de $1300 que la ville avait payé avant. Son rapport est déposé momentanément pour être imprimé.

Le maire dit qu'il a reçu une communication de la direction de la police métropolitaine qui fixe le montant des frais de ce département pour l'année prochaine à $718,000.

M. Shaw pense que c'est beaucoup trop et engage le Conseil à adresser à la direction une remontrance respectueuse.

M. Lewis est d'avis qu'on pourrait réduire de beaucoup ces dépenses en plaçant le bureau central de la police à l'Hôtel-de-Ville même.

La communication est déposée pour être imprimée.

M. Shaw présente un rapport de la semaine comprenant plusieurs ordonnances peu importantes relatives à différents pavements, qui sont adoptées.

La liste des frais encourus pendant la semaine qui finit le 22 octobre pour le nettoyage des rues, s'élève à la somme de $1,[illegible]

Le rapport de M. Shaw est approuvé.

Une ordonnance pour payer les dépenses du département de police, pendant le mois d'octobre et déposée sur le bureau pour être imprimée.

M. Shaw présente encore une ordonnance pour autoriser le maire à faire un contrat avec la Banque d'Epargne et de Dépôts de la Louisiane, et pour fournir certaines sécurités [illegible] [illegible] de la Louisiane.

Sur motion, l'ordonnance est référée au maire et à l'administrateur de commerce pour être examinée.

M. Cockrem présente [illegible] qui a été lue à la dernière séance du Conseil et qui demande de prendre des mesures pour liquider certaines dettes et pour payer l'intérêt sur la dette encourue pour différents frais dont voici la liste :

Drainage	$74,400
Cimetières	1,400
Réparations aux édifices publics	12,000
Lieux d'aisance	2,000
Dépenses du bureau de l'avocat de la ville	700
Asile des fous	20,000
Maisons de refuge pour les garçons	10,000
Dépenses du bureau du département des améliorations	4,000
Dépenses du bureau du département de finance	1,600
Gages des employés des rues	[illegible]
Gages pour le drainage	[illegible]
Réparations des rues	[illegible]
Wharves, débarcadères, etc.	[illegible]
Enquêtes, service général	[illegible]
Service général du port	[illegible]
Jugements	[illegible]
Total	[illegible]

M. Walton propose, comme amendement à l'ordonnance, de payer la dette en retranchant l'intérêt à huit pour cent. Son amendement est adopté.

Il y a de grands débats relativement à l'adoption de l'ordonnance primitive; et finalement, elle est renvoyée à une séance spéciale qui sera tenue jeudi à midi.

M. Remick présente une ordonnance qui a trait à la réclamation Wickles pour la fondation d'une pharmacie publique à l'usage des pauvres de la ville.

Sur motion, l'ordonnance est déposée momentanément sur le bureau.

M. Shaw veut présenter une ordonnance, mais le maire s'y oppose.

L'administrateur des comptes publics paraît très dépité de cette opposition, et une discussion assez vive s'élève entre lui et le maire.

Après des débats insignifiants, le Conseil s'ajourne pour se réunir de nouveau, jeudi, le 24 courant, à midi.

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Une lettre du Dr. Livingstone publiée par sa fille.

Londres—Miss Agnes Livingstone, fille du Dr. Livingstone, a publié une lettre de son père où il dit : J'ai reçu deux lettres à M. Bennett, je garde mes documents, mais comme l'expédition a occasionné de la dépense, j'ai donné à Stanley ce qui pourrait l'aider pour écrire un livre. Les Américains sont de bons et généreux amis.

Election dans le Morbihan.

Paris, 22—L'élection dans le département du Morbihan a eu pour résultat le succès du candidat légitimiste.

Budget de la dette prussienne.

Berlin, 22—La Diète prussienne s'est réassemblée aujourd'hui. Le budget a été présenté. Les recettes de toutes sortes pour 1873 sont portées à 154,945,[illegible] dollars, et les dépenses totales sont portées à la même somme. On compte que le revenu de 1872 excédera de 19,000,000 de piastres celui de cette année.

Banquet à Stanley.

Londres, 22—La Société royale de Géographie a donné, hier soir, un banquet à Mr Stanley. Beaucoup de nobles anglais et ce gentlemen américains étaient présents. Parmi ces derniers, on voyait M. Moran, chargé d'affaires des Etats-Unis, et M. Clemens, humoriste. M. Moran a répondu au toast en l'honneur du président des Etats-Unis.

Plaintes de Communistes prisonniers.

Paris, 22—On a publié diverses lettres de Communistes détenus au château d'Oleron, qui se plaignent de mauvais traitements et d'odurs travaux.

WASHINGTON.

Les Kiowas à Washington.

Washington, 22—L'ultimatum du gouvernement a été annoncé, aujourd'hui, aux Indiens Kiowas qui étaient assis les uns sur des chaises, les autres à terre, avec leurs costumes de sauvages et leurs figures peintes.

On leur a dit que le gouvernement ne se contenterait plus de protestations d'amitié et de bonne foi et qu'il exige des preuves de l'honnêteté de leur foi. Les garanties demandées sont les suivantes :

Les Kiowas et les Cumanches camperont à 10 milles du Fort Pill et de l'Agence et y resteront jusqu'au printemps sans causer aucun trouble et ne partiront qu'avec le consentement de leur agent. Ils remettront d'ici là à l'agent tous les animaux volés et s'ils ne peuvent les retrouver, ils opèreront la restitution avec les leurs.

Les Indiens s'y sont engagés. — Tous les autres Indiens des mêmes tribus qui ne sont pas représentés et qui n'ont pas voulu faire les mêmes arrangements, seront considérés comme ennemis. Ils ne recevront plus aucune faveur du gouvernement, et les troupes les poursuivront et les atteindront partout.

Le chef, après un moment de consultation avec ses camarades, a répondu qu'ils feraient ce que le Grand Père voulait et qu'ils fussent et que s'ils n'avaient pas eu l'intention d'agir ainsi ils ne seraient pas venus. Il a ajouté qu'il engagerait les autres à en faire autant, mais qu'il ne peut pas répondre du succès.

Ils se sont retirés en donnant cordialement la main au commissaire et en témoignant le plaisir que leur avait procuré cet entretien en termes simples. Ils partiront pour Baltimore vendredi et se rendront samedi à Philadelphie d'où ils retourneront vers les plaines.

Nouveau Phare à la Pointe Bolivar.

Washington, 22 oct—Avis est donné que la lumière à la vieille tour de la Pointe Bolivar sera éteinte le 15 novembre prochain et qu'une autre lumière blanche éclairant tout l'horizon lui succèdera sur le nouvel tour maintenant en voie de construction à un demi-mille de distance à l'Ouest-Sud-Ouest du phare actuel. La nouvelle tour est à l'endroit même du phare qui fut détruit pendant la guerre, par 29° 22m. de latitude Nord, et par 94° 46m. de longitude Ouest. La lumière sera à 110 pieds au-dessus de la base de la tour et à 117 pieds au-dessus du niveau de la mer, et pourra être vue du pont d'un navire haut de 15 pieds au-dessus de la mer à une distance de près de 17 milles nautiques.

Le phare illumiéra aussi les eaux de la baie de Galveston à la même station. La tour est de fer dans la forme du fruste d'un cône et sera bariolée de bandes horizontales blanches et noires.

La maison du haute de [illegible] peinte en blanc, est 40 pas à l'est de la tour. Il y a 18 pieds d'eau à 3 milles 1/4 à l'est, et à 4 milles et demie au sud-ouest du phare. Les étrangers ne doivent pas approcher de la barre de Galveston par l'est sans un pilote, dans une profondeur d'eau de moins de 7 brasses. Ils peuvent en toute sûreté jeter l'ancre dans sept brasses d'eau avec le phare au nord-ouest.

Bulletin Météorologique.

Les probabilités annoncent un temps couvert et de la pluie dans la Vallée du Mississippi et sur les bords du Golfe.

LOUISIANE.

Les chemins de fer en Louisiane.

Shreveport, 22—On a commencé les travaux sur les trois divisions du chemin de fer du Texas et du Pacifique, à l'Est de Dallas, à l'Est de Sherman et à l'Ouest de la Longueview. Les bassins de la Compagnie ont été complétés à Marshall, et on a commencé à bâtir les entrepôts de machines dans la même ville. On s'occupe à transporter des provisions et les matériaux qui doivent servir à la construction du chemin à Dallas et à Sherman. Les locomotives et les machines pour la division du chemin de l'Est ont été déposées à l'embouchure de la Rivière Rouge en attendant les eaux hautes.

DIVERS.

Les Alsaciens à New-York.

New-York, 22 oct—Depuis le premier du mois de janvier dernier à peu près, sept mille Alsaciens sont arrivés dans cette ville. On rapporte que deux mille familles vont s'établir à Alexandrie, Virginie.

New York, 22—Une maladie dyptérique sévit parmi les chevaux, ici, mais elle n'a pas encore attaqué les grandes écuries.

York, Pa., 22—Des pièces justificatives ont été volées à la maison de cour pour cacher les fraudes de la clique.

St-Louis, 22—Une enquête montre qu'il y a eu pour $100,000 de fraude à la nouvelle prison du comté.

New York, 22 octobre.—M. Havemeyer accepte la candidature pour la mairie.

New York, 22 octobre.—[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à la rencontre de Santé [illegible] qu'il a accepté au large.

La collection des taxes foncières a été [illegible] hier d'un million [illegible] [illegible] [illegible] maladie [illegible] été signalée dans les écuries du chemin de fer de rue de Brooklyn.

Indianapolis, 22 oct—July de St. Cry, ailemand, autrefois employé à la banque nationale Meridian, de cette ville, a forgé un ordre de $3000 sur la compagnie de banque de l'Indiana, a touché l'argent et s'est esquivé.

Brownsville, 22 oct—Les Mexicains qui résident au Texas réclament de la commission mixte des sommes énormes pour des dommages qu'ils prétendent que les troupes des Etats-Unis auraient pris vers la fin de la rébellion.

Boston, 22—La maladie des chevaux, qui a commencé dans le Canada, a fait son apparition ici, mais jusqu'à présent il n'y a [illegible]

Buffalo, 22—La maladie des chevaux est devenue une calamité publique. Beaucoup d'affaires sont suspendues, et le service des chemins de fer en ville est réduit de moitié. La maladie paraît devoir attaquer tous les chevaux.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 22 oct — Arrivée, la barque Bridgeport, en 18 jours de Boston, avec une cargaison générale.

RIVIERES.

Haut du fleuve, bateaux, etc.

Vicksburg, 22 oct — Descendant : Les steamers Belle Lee, Pargoud, Natchez, Dumont City et barges.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Liverpool, 22 octobre, au soir — Middling Uplands 9 3/4 à 7/8. Middling Orléans 10 1/4 à 3/8. Vendu 10,000 balles.

Marchés Américains.

New York, 22 octobre.—Coton plus faible. Middling 19 5/8, Orleans 20 1/8. Vendu 1637.

New York, 22 octobre.—Argent sterl.—Sterling facile. Or 112 1/8.

Mobile, 22 oct — Coton calme. Middling 19. Stock 10,090 balles.

Galveston, 22 oct — Coton tenu. Bon Ordinaire 16 3/4 à 17. Stock 25,391 balles.

Charleston, 22 — Coton calme. Stock 21,382.

Savannah, 22 octobre.—Coton calme.—Stock 30,[illegible]

IMPORTATIONS DE CHAMPAGNE A NEW YORK.

Un de nos négociants estimé, M. Washington Morton, revenu hier de New York, nous [illegible] l'obligeance de nous apporter un numéro du "Wine and fruit Reporter," qui contient la statistique suivante qui intéressera sans doute beaucoup de nos lecteurs. C'est la liste des vins de Champagne importés à New York du 1er janvier au 30 septembre, 1872 :

Marques.	Boîtes de bouteilles.
Ackerman-Laurance	[illegible]
Ayala-Albrecht	[illegible]
Bouché fils & Co	[illegible]
Bruch-Foucher & Co	1,045
Burchard-Delbeck & Co	[illegible]
Clicquot, Eugene	[illegible]
Clicquot, Veuve	[illegible]
Consular Seal	[illegible]
De Venoge	[illegible]
De St. Marceaux	[illegible]
Duc de Marne	[illegible]
Duc de Montebello	[illegible]
Duvau, L. & Co	[illegible]
Farre, Charles	[illegible]
Jules Fournier	[illegible]
G. Gibert	[illegible]
Giesler & Co	[illegible]
Gold Seal	[illegible]
George Goulet & Co	[illegible]
Grape Leaf	[illegible]
Piper Heidsick	[illegible]
Heidsick & Co	[illegible]
Chas. Heidsick	[illegible]
E. Irroy & Co	[illegible]
Jacquesson & fils	[illegible]
Krug & Co	[illegible]
La premiere Carte Blanche	[illegible]
V. Mauroy	[illegible]
G. H. Mumm & Co	[illegible]
Jules Mumm & Co	[illegible]
Pommery & Greno	[illegible]
Ruinart père & fils	[illegible]
Jos. Stephens	[illegible]
Vix-Bara	[illegible]
Marques diverses	[illegible]
Total	[illegible]

Les importations de champagne de la marque L. Roeder expédié à Boston dans la même période s'élèvent à 13,212 douzaines de bouteilles.

M. Gambetta à Thonon.

On lit dans le *Soir* :

"La *République française* et le *Corsaire* ont cessé d'insérer des dépêches destinées à tenir leurs lecteurs au courant des moindres incidents de la tournée de M. Gambetta. L'orateur de Grenoble paraît, du reste, avoir renoncé, pour le moment, aux grands discours; les détails que nous trouvons dans les journaux radicaux, sur son séjour en Savoie, nous le montrent recevant, dans sa chambre, "ceux qui demandent à causer un peu intimement avec lui des affaires de la République", prononçant à huis-clos de courtes allocutions et dînant, en petit comité, avec la fine fleur du radicalisme local.

"Ces banquets intimes ne sont pas toutefois dénués d'intérêt ; car il s'y dit assurément des choses que l'on n'oserait pas répéter *coram populo*, et, par conséquent, fort instructives à tous les points de vue.

"C'est ainsi que, dimanche dernier, à Thonon, dans un dîner de cent couverts offert à l'orateur de Grenoble, M. Dubouloz, conseiller général du canton, portant un toast à la République et à M. Gambetta, a exprimé certains sentiments, qui, de l'aveu même du correspondant de la *République française*, sont partagés dans le pays par un grand nombre de personnes.

"M. Dubouloz a dit que "tous ses concitoyens étaient dévoués à la France, mais à la France républicaine, et que si le malheur des temps voulait "que la France retombât sous quelque monarchie cléricale ou militaire, il ne serait pas impossible que la Savoie, qui est toute républicaine, qui n'a point les passions monarchiques françaises, tournât ses yeux vers la Suisse et fit choix, pour sa patrie du pays où règne la liberté."

"Ainsi donc les radicaux de la Savoie sont tout prêts à se séparer de la France dans le cas où la majorité de la nation ne partagerait pas absolument leur manière de voir en matière de gouvernement. Nous prenons acte de cet aveu, aussi anchon que dénué de patriotisme. Ce sentiment, il ne faut pas se le dissimuler, n'est pas particulier, du reste, aux habitants de la province cédée par l'Italie à la France, et il a malheureusement cours chez certains exaltés des départements du Midi, qui poussent le fanatisme révolutionnaire jusqu'à subordonner l'idée de patrie et d'unité nationale à celle de République.

"M. Gambetta a répondu à M. Dubouloz. Nous ignorons toutefois en quels termes. "Je ne puis, dit le correspondant de la *République française*, songer à vous analyser un discours qui n'a été donné que les larmes aux yeux et qui s'est terminé au milieu d'une émotion indescriptible, de démonstrations chaleureusement françaises, de marques profondes et touchantes de sympathie prodiguées à l'orateur et à la cause qu'il représente."

"Il faut en croire une autre version, qui donne à propos de cet incident, cette scène indescriptible ne se serait pas terminée d'une façon aussi pacifique que semble le dire le correspondant de la *République française*.

"La réponse de M. Gambetta n'aurait trouvé que peu de partisans, et ceux-ci, après le retraite de l'ex-dictateur (qui se serait immédiatement retiré chez lui), auraient eu maille à partir avec les séparatistes, au point que la gendarmerie aurait dû intervenir pour mettre fin aux démonstrations touchantes que les invités commençaient à se prodiguer mutuellement.

"Nous ne savons jusqu'à quel point ce dernier récit est exact, mais étant données les habitudes de discussions qui habitent sur les bords du lac Leman, il est loin de nous paraître invraisemblable.—Ex Juncis."

TEMPÉRATURE.—22 octobre 1872.

Thermomètre de C. Dumaine, opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 A. M.	[illegible]	[illegible]
12 M.	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

ENTREPOT DE TAPIS
27 [illegible] 27
A. Broussard,
IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL.
TAPIS—[illegible]
[illegible]

Décédée, à la Nouvelle-Orléans, le 22 octobre 1872, à l'âge de 67 ans, Dame MAGNEAUX, née Anathalie Jumel, native de Tancougny le Val (France)

Les journaux du Havre sont priés de reproduire.

Attention ! Club d'Orléans ! — Les amis de [illegible] de chaque section du Club d'Orléans, [illegible] pour la Convention des Clubs indépendants, sont requis de se réunir, aujourd'hui 23 octobre, à 7 heures et demie du soir, au quartier-général du Club pour affaires de la plus haute importance.
Par ordre du Président,
23 oct—1t JEAN COUGOT, Secrétaire.

Cinquième Ward.—Pour la Chambre des Représentants.—Les votants du Cinquième ward, sans distinction de partis, recommandent, avec plaisir, au peuple, Mr. FRANK MARQUEZ, qui est digne de la place et intéressé, et en qualité de propriétaire, à la prospérité du Ward et du District.
Un grand nombre de Votants et d'Amis.
23 oct

Same Session, Club d'Orléans.—Rendez-vous, sans faute, MERCREDI, 23 octobre, à 7 1/2 heures du soir, au lieu ordinaire de vos séances, [illegible] [illegible] et Poydras, "Joe's Place." Des affaires importantes vous seront communiquées. Ne répondez pas ! l'Abstention est un crime !!!
Le Président, AND. MAILLER.
Le Secrétaire LOUIS GRÉGOIRE. 23 oct—1t

S. L. C.
16—26—7 1-2 PRÉCISES.
TRES IMPORTANT.

Mr Les amis de M. A. N. HEBERT et le public sont informés que nous l'avons choisi comme candidat indépendant à la place de troisième juge de paix.
Un grand nombre de votants.

PLACE CONGO.
Vendredi 25, Samedi 26 et Dimanche 27 Octobre.
CERCLE TIVOLI.
Lundi 28, Mardi 29 et Mercredi 30 Octobre.
Grande Exhibition Sous Six Tentes.
[illegible]
LA GRANDE MENAGERIE DE L'EST,
Le Muséum, la Volière, l'Hippodrome Romain, La Caravane Egyptienne. Le Cirque et le Ballon.
EXPOSITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE MONDE.
Nécessitant 76 charriots pour être transportée.
[illegible]
W. W. DURAND, Agent-Général.
[illegible]

VARIETIES HALL
COIN DAUPHINE ET CANAL.
M. J. CLAUDE prend plaisir à annoncer à ses nombreux amis [illegible] qu'il fera la réouverture, au public, JEUDI PROCHAIN, 24 courant, [illegible] SALLE DE BILLARDS, qui vient d'être complètement réparée.
[illegible]

$10 de récompense.
Perdu, jeudi dernier, un chien [illegible] [illegible]

BRICE SEMBRE,
COIN ST. LOUIS ET ROYALE,
Vient de recevoir un magnifique stock de
MARCHANDISES FRANÇAISES,
—COMPRENANT—
GARNITURES, pour robes,
GUIPURES, FRANGES,
VELOURS, RUBANS de tous genres,
BIJOUTERIE JAIS,
ECHARPES ET NŒUDS POUR DAMES,
EVENTAILS RICHES.
Un choix complet de BONNETERIE pour dames et enfants.
BAS MÉRINOS, GUETRES TRICOTS,
MANTEAUX ET NUBIAS.
J'appelle l'attention des messieurs sur mon splendide assortiment de
CHEMISES FRANÇAISES,
COLS et CHAUSSETTES,
CRAVATES FANTAISIE,
GANTS et
PARAPLUIES.
Grande spécialité de VOITURES D'ENFANTS, VELOCIPEDES, POUPÉES, allemandes et de Paris, JOUETS, &c., &c.
TOUSSAINT. TOUSSAINT.
Je vendrai, AUX PLUS BAS PRIX du marché, un grand choix de COURONNES, fraîchement déballées. Ma devise est DU BON, & BON MARCHÉ.

Blanchisseuse.
UNE bonne blanchisseuse trouvera immédiatement à s'employer en s'adressant au N° [illegible] rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

Changement de Local.
LA maison E. DELISLE & Cie., a transféré ses bureaux et magasins du No 4 de la rue Bienville au No 35 de la rue DOUANE.

Farine. Farine. Farine.
HOWARD & PRESTON, au Nos 111 et 112 de la rue Poydras, [illegible] [illegible]

Avis aux Consignataires.—Les consignataires de [illegible] HALCYON, capitaine [illegible] [illegible] de Bordeaux, [illegible]
[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, JR.

GRAND DEPOT DE LA
BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIENIQUE
(approuvée des médecins)
QUEYROUZE & BOIS
[illegible]
LAURENT LALANDE, Agent.

GRAND ASSORTIMENT DE
COURONNES
POUR
LA TOUSSAINT,
A vendre par
Michon & Schweitzer,
[illegible] RUE ROYALE.

En débarquement du navire "Halcyon," de Bordeaux.
100 barriques Vin Rouge ordinaire.
A vendre par E. BORDELON,
[illegible] Vieille Levée.

J. A. D'HEMECOURT. Emile CHAURANT

La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD
Avec une Usine à vapeur.
H. CHAURANT & CO.
Successeurs d E. TURPIN (RED STORE)
93 ... Rue Vieille-Levée ... 93
La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de
CANDI
A la Nouvelle-Orléans.
CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOSENGES, etc.
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX,
SIROPS au Jus de fruits,
INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.
Importateurs de jus de fruits, tels que ;
FRAMBOISES,
GROSEILLES,
FRAISES, &c.
H. CHAURANT & Co.,
RED STORE,
93 ......Rue Vieille-Levée...... 93

Grand déballage de Nouveautés et d'Articles de Fantaisie.
GUÉBLE & NIPPERT,
127........RUE DU CANAL........127
VIENNENT de recevoir par les derniers steamers d'Europe, et continueront à recevoir, durant la saison, à chaque arrivage, un assortiment complet de
Garnitures pour Confections et Robes :
GUIPURES,
RUBANS, VELOURS,
PASSEMENTERIES ET FRANGES,
le tout de la dernière nouveauté, avec et sans jais;
BOUTONS ET ORNEMENTS DE TOUS GENRES.—RUBANS MOIRÉ, GROS GRAIN ET SATIN, &c.—HAUTES NOUVEAUTÉS DE RUBANS LARGES POUR CEINTURES.
Grand et Complet Assortiment de :
GANTS DE PEAU POUR DAMES ET MESSIEURS.
Nous appelons respectueusement l'attention des dames sur NOS GANTS A UNE PIASTRE LA PAIRE, expressément manufacturés pour nous et qui sont réputés supérieurs à tous ceux qui se vendent au même prix sur le marché.
GANTS CHEVREAU,
GANTS SUEDE,
GANTS PEAU DE CHAMOIS,
GANTS SOIE, &c., &c.
Avec un nouvel assortiment de :
PARFUMERIES FRANÇAISES,
EAUX DE COLOGNE,
CHEMISES ET CALEÇONS,
POUR MESSIEURS, &c.
Toutes nos marchandises sont choisies sur les différents marchés d'Europe par notre sieur GUÉBLE. Cette facilité explique le bon choix de nos marchandises et surtout la modicité de nos prix.
Nous vendons en gros et en détail.
F. GUÉBLE, VOL. NIPPERT.
No 45 Passage Pommerance. Nlle-Orléans
[illegible]

A la Spécialité de Deuil.
31........RUE BOURBON........31
ASSORTIMENT important et varié d'ARTICLES DE DEUIL. Venez l'examiner.
[illegible] A. BARRY.

LE Dr. B. H. POPE
Sera à son cabinet, No 122 de la rue du Canal LUNDI, 21 octobre, à 10 heures. [illegible]

Association d'Assurances Mutuelles
—DE LA—
Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 10 PASSAGE DE LA BOURSE.
TROISIÈME ETAT TRIMESTRIEL.
Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le troisième trimestre, expiré le 30 septembre 1872.

Primes d'incendie	$221,461 16	
" de mer	33,409 46	
" de rivières	62,601 46	$316,[illegible]
En moins — primes non expirées	$165,972 74	
En moins — primes remboursées	221 44	166,194 18
Montant net des primes		$150,287 99
Pertes par l'incendie	2,596 70	
" sur mer	11,265 12	
" sur les rivières	620 91	
Réservé pour pertes non réglées	27,500 00	
	$42,[illegible] 73	
Réassurance	295 24	
Taxes, licences et timbres Int. Rev.	7,125 00	
Dépenses générales	12,453 36	
Réduction (rebate)	1,541 46	
Profits et pertes	8,097 32	
	$71,[illegible] 28	
En plus — 3 1/2 pour cent d'intérêt pour le troisième trimestre sur le capital payé	39,647 44	
En moins : Escompte et intérêt	34,759 26	5,[illegible] 46	$79,[illegible]
Bénéfices nets		$[illegible]

—ACTIF—

Billets d'actions	$ 85,[illegible] 20
En caisse	104,[illegible] 62
Billets et effets à recevoir	364,732 16
Actions et Bonds	132,[illegible] 26
Propriétés foncières	125,[illegible] 77
Primes en voie de recouvrement	7,[illegible] 26
Assessment de 50 pr cent sur 134,396 42	67,149 28
Total	$1,0[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.
C. CAVAROC, Président.
GEORGE LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 octobre 1872.
G. LE GARDEUR, Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessment de 50 pour cent sur le montant net des primes du troisième trimestre de 1872, sujettes à l'assessment et s'élevant à $134,396 42. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 3 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.
C. CAVAROC, Président.
GEORGE LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

C. Cavaroc,	S. Cambon,
Chs de Ruyter,	A. Pelaey,
Léon Haas, Jr.,	J. Egli,
E. F. Mioton,	P. S. Wiltz,
W. Agar,	L. Queyrouze,
	A. Thiband.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
[illegible] Vieille-Levée, [illegible]
NORMAN & REISS, Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT
[illegible]
[illegible]
PIÈCE DE CONFISERIE
GATEAUX
GATEAUX DE MARIAGE
[illegible]
Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que
[illegible]
RUE VIEILLE-LEVÉE:
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.
Sirops de Fruits
FRAISE,
FRAMBOISE
MURE,
GROSEILLE
LIMON,
ORANGE
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CERISE,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
MÉLANGES.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
PARIS LE 22 OCTOBRE—CLASSE No 660
[illegible]
[illegible]
HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.
[illegible]
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

LA TOUSSAINT!
LES soussignés viennent de recevoir de leur maison de Paris le plus grand assortiment de
Ornements pour Tombes,
COURONNES et MÉDAILLONS en perles,
COURONNES de Fleurs et Mousse,
COURONNES Immortelles, etc.,
Qu'ils écouleront en Gros et en Détail à des prix les plus modérés.
GUÉBLE & NIPPERT,
No 127, rue du Canal.

Marchands de Lait, Attention!
SONT DE RIZ—à vendre à très bon marché
S'adresser à Steward & Ely, Moulin Persévérance, Nos 12 et 14, rue des Champs-Elysées, N. O.

H. CLOSTERMANN. JUs BAYLE.
CLOSTERMANN
—&—
BAYLE,
IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.
La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "notions" dont elle fait une spécialité.
[illegible]

BANQUE
NATIONALE MUTUELLE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS.
FONDÉE LE 2 JANVIER 1872.
Bureau No. 165 rue du Canal.
LA SEULE BANQUE QUI ACCORDE AUX DEPOSANTS UNE PARTICIPATION AUX PROFITS.
Fonds Capital payé $500,000
[illegible] $2,000,000
[illegible]
PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
DIRECTEURS.
PIERRE MASPERO, JOHN T. HARDIE,
JOHN D. COBB, CHARLES LAFITTE,
ADOLPHE MEYER, ALBERT BALDWIN,
PAUL FOURCHY, P. POURSINE,
ERNEST MILTENBERGER.

La Compagnie d'Assurance
TEUTONIA,
Au No 111 de la rue Gravier.
—Assure contre—
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.
Aux plus Bas Taux du Tarif.
A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.
Troisième Année Fiscale.
[illegible]
DÉCLARÉ :
[illegible]
DIRECTEURS :
[illegible]